



Espace Jeunesse

Dossier d'inscription 2022 / 2023

L'accueil à l'Espace Jeunesse est libre et gratuite pour les possesseurs de la carte Loisirs Multipass ou les adhérents.

La carte Loisirs Multipass permet de bénéficier de tarifs réduits dans certaines structures culturelles, sportives ainsi que pour certaines manifestations :

- Accès libre à l'Espace Jeunesse et à certaines activités selon la catégorie.
- Une entrée offerte aux bassins du Centre Nautique Atlantis et tarifs réduits
- Une entrée offerte aux cinémas Chantecler, Dôme et Gambetta et tarifs réduits
- L'Adhésion offerte aux médiathèques d'Ugine et d'Albertville.
- Participation de la Ville d'Ugine d'un montant de 30€* maximum par an et par enfant, sur une cotisation annuelle à une association ou une structure d'Ugine.
- Accès aux événements label « Loisirs/Multipass » proposés par la Ville.
- Accès à certains événements et activités de la Halle Olympique à tarifs réduits.

Tarif adhésion
Carte loisirs multipass
2 €

Cadre réservé à l'administration
 Q.F. :

Informations concernant l'enfant

NOM : PRENOM :

SEXE : F M Q.F. : REGLEMENT :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... AGE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE DU JEUNE : TELEPHONE DES PARENTS :

E - MAIL DU JEUNE : E - MAIL DES PARENTS :

NOM DU RESPONSABLE LEGAL : PRENOM :

PERE MERE

PROFESSION : EMPLOYEUR :

TELEPHONE : UGITECH : OUI NON

N° DE SECURITE SOCIALE: _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _

Allocataire de la : CAF MSA Non allocataire

N° d'allocataire :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

responsable légal de l'enfant :

l'autorise à participer à l'ensemble des activités de l'Espace Jeunesse du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

- Autorise l'Espace Jeunesse à utiliser des photos de l'enfant prises dans le cadre de ses activités de loisirs pour des outils de communication : OUI NON

- Autorise mon enfant à rentrer seul chez lui , à repartir de la structure quand il le souhaite : OUI NON

- Autorise mon enfant à repartir seul après la fermeture de la structure OUI NON

REGLEMENT INTERIEUR

Pour participer aux activités de l'Espace Jeunesse, chaque jeune doit être à jour de son adhésion, ce qui implique d'avoir réglé la cotisation et d'avoir remis son dossier à jour, signé par son responsable légal.

L'accueil 11 / 17 ans

Accueil libre 11/17 ans	Lundi, mardi, jeudi : 15h à 18h Mercredi : 14h à 18h Vendredi : 15h à 19h	Gratuit
Accueil de loisirs 11/17 ans (vacances scolaires)	Horaires sur la brochure d'activités	Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal, sur la brochure d'activités
Pour toute activité payante, l'inscription n'est valable qu'après règlement total de celle-ci. Les inscriptions se font uniquement sur place aux horaires d'ouvertures. Pour toute annulation d'inscription à une activité, celle-ci doit être justifiée par un certificat médical. L'Espace Jeunesse se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.		
Accompagnement scolaire Camps Ateliers hebdomadaires	Pour ces 3 actions, des règles de vies seront élaborées par l'équipe d'animation et les jeunes.	Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal, sur la brochure d'activités

Le Secteur Jeunesse, un lieu où le respect est la priorité...

Tout débordement : violence, dégradation volontaire du matériel et/ou des locaux, non respect des animateurs, jeunes, personnel de l'Eclat de Vie...etc, ne sera pas toléré.

Le cas échéant : Un avertissement oral puis écrit sera adressé au jeune et à ses parents.

Si récidive: le jeune et le responsable légal se verront convoqués pour répondre des actes commis.

Une interdiction momentanée ou définitive de fréquenter le Secteur Jeunesse pourra être prise.

Pour toute annulation d'inscription aux activités =< 7 jours, un justificatif sera demandé.

Engagement du jeune et de son responsable légal

LE JEUNE	Je soussigné (e):.....m'engage à respecter : - le règlement intérieur de la structure - les autres utilisateurs, - l'ensemble du personnel du Centre Social - le matériel et les locaux. Fait à UGINE le / / Signature du jeune :
RESPONSABLE LEGAL	Je soussigné (e):....., son responsable légal, reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Secteur Jeunesse. Fait à UGINE le / / Signature du responsable légal :

Pièces à fournir

- . Fiche sanitaire de liaison
- . 1 photo d'identité récente (Résident Uginois uniquement)
- . Un justificatif C.A.F pour le quotient familial
- . Photocopie assurance en responsabilité civile
- . Test d'aisance aquatique pour toutes activités nautiques.